

# 3. Le lotissement «Les Marronniers»

## PLANNING :

- ▶ Diagnostic archéologique : effectué en octobre 2013
- ▶ Dépôt du permis d'aménager : juin 2014
- ▶ Accord du permis d'aménager : Sept. 2014
- ▶ Travaux de viabilisation : septembre 2014 (retardés)
- ▶ Commercialisation : en cours (stoppée)



**PERMIS D'AMÉNAGER**  
Lotissement

N° Permis : PA 060 151 14T0001

En date du : 0 4 0 9 2 0 1 4

Bénéficiaires : Agglomération de la Région de Compiègne

Nature des travaux et/ou aménagements : Création d'un lotissement

Nombre de lots : 18 Lots maximum

Superficie hors œuvre nette autorisée : 3000 m<sup>2</sup>

Hauteur de la/des constructions : / m

Surface des bâtiments à démolir : / m<sup>2</sup>

Superficie du terrain : 10077 m<sup>2</sup>

Le dossier peut être consulté à la Mairie de (ville et adresse) :  
Mairie de Choisy-au-Bac – 2, rue de l'Aigle  
60750 CHOISY-AU-BAC

Droit de recours :

Le délai de recours contentieux est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de deux mois d'affichage sur le terrain du présent panneau (article R. 600-2 du code de l'urbanisme).

Tout recours administratif ou tout recours contentieux doit, à peine d'irrecevabilité, être notifié à l'auteur de la décision et au bénéficiaire du permis ou de la décision prise sur la déclaration préalable. Cette notification doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours francs à compter du dépôt du recours (article R. 600-1 du code de l'urbanisme).



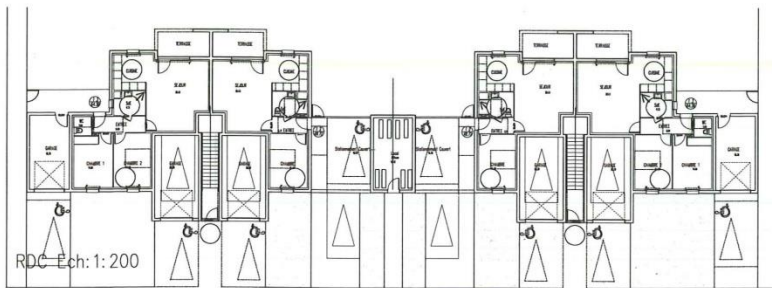
# 3. Le lotissement «Les Marronniers»

13 lots à bâtir, dont 1 groupé de 8 logements intermédiaires (maisons superposées en location type : 2 T2 et 6 T3)

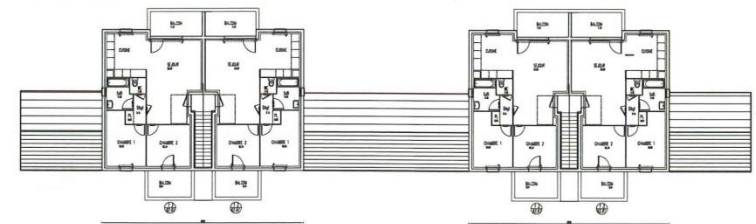
une voirie qui desservira les logements de Picardie Habitat du chemin du Carandeau



# 3. Le lotissement «Les Marronniers»



RDC Ech: 1:200



ETAGE 1/200e

# 3. Le lotissement «Les Marronniers»

